

L'ACTU MARCHÉ

Achevée de rédiger le 22 mai 2026



Charlotte PEURON
Gérante Actions
Thématiques
Crédit Mutuel
Asset Management

L'OR CONSOLIDE APRÈS UNE PHASE DE FORTE SURPERFORMANCE

LES POINTS À RETENIR :

- *La performance de l'or post-Covid est due au déséquilibre budgétaire et les politiques monétaires accommodantes.*
- *La consolidation récente s'explique par la hausse des taux réels, par des politiques monétaires plus restrictives et par les tensions géopolitiques.*
- *Les fondamentaux restent solides à moyen terme, portés notamment par les achats des banques centrales (phénomène de "dédollarisation") et les scénarios macro-économiques.*

L'or corrige dans une tendance de long terme

L'or, souvent considéré comme une « monnaie », a bénéficié, depuis la crise du COVID, de déficits budgétaires importants dans les économies développées. Des politiques budgétaires très accommodantes ont accru les émissions de dette, affaiblissant les devises émettrices et renforçant la valeur relative de l'or (USD, EUR, etc.). Après plusieurs années de bonnes performances, l'or est entré, depuis la guerre en Iran et la « Bataille du détroit d'Ormuz », dans une phase de consolidation.

Une phase de consolidation en cours de réalisation

Plusieurs facteurs expliquent ce mouvement :

- L'or a participé, comme souvent, au « sell-off » des marchés au début du conflit.
- Certaines banques centrales ont profité des niveaux très élevés des prix pour vendre une partie de leurs réserves afin de financer certaines dépenses ; l'or demeure donc une valeur de réserve.
- Les investisseurs de court terme ont également pris des profits via la vente d'ETF Or en mars.

Aujourd'hui, l'or évolue davantage en fonction de l'évolution des taux réels et des politiques monétaires plutôt que des risques géopolitiques. Le choc d'offre sur le pétrole et les conséquences économiques et inflationnistes potentielles ont anéanti tout espoir de poursuite de la baisse des taux de la part de la Fed, ce qui pèse également sur les prix des métaux précieux. Compte tenu de l'environnement actuel, cette volatilité devrait perdurer tant que ces incertitudes ne seront pas levées.

Sources : Crédit Mutuel
Asset Management,
22/05/2026.

Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Ces données sont fournies uniquement à titre d'illustration. En fonction de la date d'édition, les informations présentées peuvent être différentes des données actualisées.

Des perspectives positives à moyen terme

Cependant, nous restons constructifs à moyen terme, car les fondamentaux demeurent solides. Globalement, les banques centrales restent acheteuses d'or, avec plus de 244 tonnes d'achats au 1^{er} trimestre 2026 (Source : World Gold Council, T1 2026). Les volumes d'ETF Or se sont redressés et stabilisés en avril. Si l'inflation s'installe, l'or redeviendra un actif de protection après la phase de hausse des taux. Par ailleurs, bien que les réponses budgétaires depuis la crise du détroit d'Ormuz soient jusqu'à présent restées relativement « orthodoxes », avec peu de mesures de relance supplémentaires, le risque d'une hausse des dépenses publiques à court terme demeure élevé, ce qui soutiendrait probablement à nouveau les prix de l'or. Si le conflit s'arrête rapidement, sans risque d'accélération de l'inflation, la Fed cherchera probablement à relancer l'économie en reprenant son cycle de baisse de taux. Ces deux scénarios sont favorables à l'or.

Sources : Crédit Mutuel Asset Management, 22/05/2026.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Ces données sont fournies uniquement à titre d'illustration. En fonction de la date d'édition, les informations présentées peuvent être différentes des données actualisées.

La classification SFDR ne garantit pas la performance des fonds. La décision d'investissement doit tenir compte de toutes les caractéristiques et objectifs du fonds tels que décrits dans le prospectus et le KIID du fonds promu. Un fonds classé comme relevant de l'article 8 du règlement SFDR intègre les considérations relatives aux risques en matière de durabilité dans sa gestion ou explique pourquoi ces risques ne sont pas pertinents pour l'analyse. Il est possible qu'un fonds classé comme relevant de l'article 8 du règlement SFDR investisse dans des placements durables.

CM-AM Global Gold en 5 points clés



Fonds actions thématique qui investit dans les **producteurs mondiaux de métaux précieux** (or, argent, platine, palladium)



Focus sur les entreprises qui maintiennent **des marges élevées**, génèrent des **flux de trésorerie** et du **retour aux actionnaires**



Un **portefeuille concentré** (40-60 titres) issu d'une **sélection libre**, sans contraintes géographiques



Analyses approfondies des sociétés aurifères (sectorielle, fondamentale et extra-financière)



Une **approche durable** : le fonds est catégorisé Article 8 SFDR, avec intégration des critères ESG

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et ne constituent pas un engagement contractuel du Groupe La Française. Ces appréciations sont susceptibles d'évoluer sans préavis dans les limites du prospectus qui seul fait foi. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française. www.la-francaise.com.

Communication éditée par Le Groupe La Française, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 78 836 320 € - RCS PARIS 480 871 490. Crédit Mutuel Asset Management: 128 Boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138 et enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 25003045 depuis le 11/04/2025. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA Intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021. Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Finance Services, entreprise d'investissement agréée par l'ACPR sous le n°18673 (www.acpr.banque-france.fr) et enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°13007808 le 4 novembre 2016. Coordonnées internet des autorités de tutelle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) www.acpr.banque-france.fr, Autorité des Marchés Financiers (AMF) www.amf-france.org